

# **Évaluation périodique du programme de maîtrise en économie rurale**

**(Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)**

- **Sommaire de l'évaluation**
- **Plan d'action du doyen**

**Conseil universitaire du 14 juin 2011**



## SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

### *Maîtrise en économie rurale*

Le programme de maîtrise en économie rurale est rattaché à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation. L'enseignement est sous la responsabilité du Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation. À l'automne 2010, le programme comptait 20 étudiants. La dernière évaluation périodique de ce programme remonte à 1997 (CU-97-205).

### **PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION**

#### **Les principales étapes de l'évaluation :**

- La constitution du dossier d'autoévaluation, incluant les diverses consultations réalisées auprès des étudiants, des diplômés, des employeurs et des professeurs, a été complétée entre octobre 2009 et septembre 2010.

#### Les experts externes

Monsieur François Colson

Professeur, Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Angers, France);

Monsieur George K. Criner

Professeur, University of Maine, États-Unis.

- Le dossier d'autoévaluation a été transmis pour examen aux évaluateurs externes le 13 septembre 2010.
- Les experts externes sont venus à l'Université Laval les 7 et 8 octobre 2010 et ont présenté conjointement leur rapport d'évaluation le 8 octobre 2010. Les responsables concernés ont été invités à faire part de leurs réactions en ce qui concerne ce rapport.
- Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes a transmis en janvier 2011 son rapport d'évaluation au vice-recteur aux études et aux activités internationales qui l'a acheminé au doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.
- Le doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation a transmis son Plan d'action au vice-recteur aux études et aux activités internationales en mai 2011.
- Le rapport d'évaluation et le plan d'action du doyen ont fait l'objet d'une présentation au Conseil universitaire du 14 juin 2011.

## **RÉSUMÉ DU RAPPORT DU COMITÉ INSTITUTIONNEL**

### **Principales forces de ce programme**

- la compétence et la disponibilité des professeurs;
- la diversité des approches et des spécialisations des professeurs et leur reconnaissance par le monde professionnel;
- le taux de placement des étudiants;
- l'encadrement des étudiants;
- le soutien technique disponible;
- les ressources matérielles, documentaires et informatiques.

### **Principaux points à améliorer et à examiner faisant l'objet d'une recommandation**

- l'orientation et les objectifs du programme;
- l'appellation du programme;
- l'offre de cours;
- la séquence des cours afin de présenter un cheminement plus cohérent aux étudiants;
- le dynamisme du comité de programme afin qu'il joue pleinement le rôle qui lui est dévolu par le *Règlement des études*;
- la cohésion interne entre les différents acteurs assurant la formation et l'encadrement des étudiants;
- la promotion et la publicité du programme;
- la pertinence de mettre en œuvre une maîtrise avec stage-essai;
- les causes d'abandon au programme.

### **Autres points à examiner**

- l'efficacité des mesures mises en place pour permettre aux étudiants d'obtenir les bourses du Fonds de soutien à la maîtrise;
- l'encouragement à la mobilité étudiante.

## **Recommandations**

### **Recommandation 1**

Que l'on revoie l'orientation et les objectifs du programme.

### **Recommandation 2**

Que l'on revoie l'appellation du programme de maîtrise en économie rurale à la lumière de la nouvelle orientation.

### **Recommandation 3**

Que l'on améliore l'offre de cours selon les commentaires des personnes consultées.

### **Recommandation 4**

Que l'on revoie la séquence des cours afin de présenter un cheminement plus cohérent aux étudiants.

### **Recommandation 5**

Que l'on examine la pertinence de mettre en œuvre une maîtrise avec stage-essai.

**Recommandation 6**

Que l'on s'assure que le comité de programme joue pleinement le rôle qui lui est dévolu par le *Règlement des études*.

**Recommandation 7**

Que l'on favorise une meilleure cohésion interne entre les différents acteurs assurant la formation et l'encadrement des étudiants du programme.

**Recommandation 8**

Que l'on améliore la promotion et la publicité faite sur le programme.

**Recommandation 9**

Que l'on examine les causes d'abandon au programme.

**PLAN D'ACTION DU DOYEN**

---

Plan d'action  
du doyen

---

Évaluation périodique  
Programme de maîtrise  
en économie rurale

25 mai 2011



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Faculté des sciences de l'agriculture  
et de l'alimentation

## Introduction

Le Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) couvre deux secteurs d'expertise distincts, mais présentant des similitudes : l'agroéconomie et les sciences de la consommation. Ce sont des secteurs qui font appel à plusieurs disciplines du savoir dans une optique de formation pluridisciplinaire. Pour l'agroéconomie, ce sont principalement l'économie, les sciences de l'administration et les sciences politiques qui sont interpellées, avec l'agriculture et l'agroalimentaire comme objets d'étude et d'application. Les sciences de la consommation font aussi appel à l'économie et aux sciences de l'administration (notamment au marketing), ainsi qu'aux sciences sociales, le consommateur et la consommation étant les objets d'études et d'application. Au 1<sup>er</sup> cycle, la formation s'effectue par l'intermédiaire de deux baccalauréats, un pour chaque secteur, l'Université Laval étant la seule en Amérique du Nord à offrir ces programmes en français. La proximité de ces deux secteurs mérite d'être valorisée dans le cadre de la formation au 2<sup>e</sup> cycle et, éventuellement peut-être, au 3<sup>e</sup> cycle. En plus d'être uniques au Québec, ces deux secteurs de formation, présentent une forte pertinence considérant l'importance des questions économiques et politiques pour le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi que la place prépondérante du consommateur au sein de l'ensemble des activités socio-économiques de notre société moderne, incluant la consommation des produits de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'évaluation périodique du programme d'économie rurale a non seulement permis de se pencher sur le programme déjà en place, mais aussi de profiter de cette démarche pour faire une réflexion globale sur le développement des savoirs et compétences dans les secteurs de l'agroéconomie et des sciences de la consommation à l'Université Laval. Les actions retenues permettront donc de répondre aux recommandations de l'évaluation du programme, tout en lui ajoutant des orientations supplémentaires hautement bénéfiques pour la formation aux cycles supérieurs dans ces secteurs.

Le programme de maîtrise en économie rurale a vu le jour au milieu des années 1960, peu après la création de la FSAA en 1962. Il avait comme objectif premier la compréhension des systèmes ruraux, en accord avec la présence de plusieurs experts de ce domaine de recherche au sein du corps professoral de l'époque. Graduellement, le programme s'est ouvert à d'autres disciplines microéconomiques et macroéconomiques, tout en ajoutant à l'agriculture, la transformation et la distribution comme objets d'études et d'application. La dernière évaluation, qui avait fait ressortir la qualité et la pertinence de ces programmes, remonte à 1997. Toutefois, quelques unes des recommandations qui ont été faites à l'époque reviennent dans la présente évaluation et il en sera question plus loin. Le programme de maîtrise en économie rurale compte actuellement 27 étudiantes et étudiants.

Sur la base de l'ensemble des données disponibles, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) fait bien ressortir que la maîtrise en économie rurale est un programme qui présente de grandes forces, notamment du côté de l'encadrement de la formation en recherche, mais qui comporte aussi certains points à améliorer. La direction de la FSAA et la direction du programme tiennent non seulement à répondre aux préoccupations soulevées par le CIEP, mais aussi à profiter de l'occasion pour proposer une ouverture au domaine des sciences de la consommation, en lien avec l'agriculture et l'agroalimentaire.

## **1. Principales forces**

- La compétence et la disponibilité des professeurs.
- La diversité des approches et des spécialisations des professeurs et leur reconnaissance par le monde professionnel.
- Le taux de placement des étudiants.
- L'encadrement des étudiants.
- Le soutien technique disponible.
- Les ressources matérielles, documentaires et informatiques.

## **2. Principaux points à améliorer**

- L'orientation et les objectifs du programme.
- L'appellation du programme.
- L'offre de cours.
- La séquence des cours afin de présenter un cheminement plus cohérent aux étudiants.
- Le dynamisme du comité de programme afin qu'il joue pleinement le rôle qui lui est dévolu par le *Règlement des études*.
- La cohésion interne entre les différents acteurs assurant la formation et l'encadrement des étudiants.
- La promotion et la publicité du programme.
- La pertinence de mettre en œuvre une maîtrise avec stage-essai.
- Les causes d'abandon du programme.

## **3. Principaux points à examiner**

- L'efficacité des mesures mises en place pour permettre aux étudiants d'obtenir les bourses du Fonds de soutien à la maîtrise.
- L'encouragement à la mobilité étudiante.

## **4. Suivi des recommandations**

Le rapport du CIEP contient neuf recommandations. Les quatre premières ont été regroupées étant donné qu'une série d'actions complémentaires sont proposées pour y répondre. Les autres recommandations seront traitées séquentiellement.

*Recommandation 1 : Que l'on revoie l'orientation et les objectifs du programme.*

*Recommandation 2 : Que l'on revoie l'appellation du programme de maîtrise en économie rurale à la lumière de la nouvelle orientation.*

*Recommandation 3 : Que l'on améliore l'offre de cours selon les commentaires des personnes consultées.*



*Recommandation 4 : Que l'on revoie la séquence des cours afin de présenter un cheminement plus cohérent aux étudiants.*

Afin de donner suite à ces quatre recommandations et d'ouvrir au domaine des sciences de la consommation, la direction du programme, le comité de programme et la Faculté des études supérieures et postdoctorales se sont engagés dans une réflexion approfondie de laquelle résultent les propositions qui suivent :

1. D'uniformiser le nom de la maîtrise en s'inspirant du nom beaucoup plus reconnu et unificateur du programme de premier cycle (Baccalauréat en agroéconomie). Le nom du programme deviendrait donc : « Maîtrise en agroéconomie ».
2. De prévoir deux majeures en fonction des deux grands secteurs qui seront dorénavant couverts, c'est-à-dire « Maîtrise en agroéconomie » et « Maîtrise en agroéconomie (consommation) ». Les études de 2<sup>e</sup> cycle pour la majeure en consommation auront comme objet de recherche l'agroalimentaire et les domaines connexes à l'agroalimentaire afin de respecter le lien avec l'appellation de la maîtrise.
3. De redéfinir les orientations et objectifs du programme afin de donner suite aux suggestions et commentaires des évaluateurs et personnes consultées. Essentiellement, le programme vise à former un professionnel capable d'apporter sa contribution à la solution de problèmes qui se posent dans les domaines de l'agroéconomie et des sciences de la consommation, en milieu économiquement développé ou non.
4. D'offrir trois champs thématiques pour la majeure « Maîtrise en agroéconomie » afin de répondre aux préoccupations soulevées dans le rapport du CIEP. Ces trois champs seront les suivants : Économie et commerce international ; Économie politique ; Développement agricole et rural.
5. De proposer un cheminement commun pour tous les étudiants du programme, comportant 3 cours obligatoires de 3 crédits chacun (microéconomie, méthodologie, politique), 3 séminaires obligatoires d'un crédit chacun, ainsi qu'un cheminement particulier pour chacune des majeures et chacun des champs. Le programme comptera donc 12 crédits de cours obligatoires (incluant les 3 séminaires), 9 crédits de cours au choix et 24 crédits pour le mémoire, pour un total de 45 crédits
6. De revoir et mieux baliser la séquence des cours autant dans le cheminement commun que dans les cheminements particuliers.
7. De créer des séminaires de recherche (mentionnés au point 5) qui seront présentés de façon séquentielle, d'une façon prédéterminée, ce qui contribuera à améliorer la cohérence du programme.

Le programme a été révisé en fonction des critères mentionnés précédemment par le comité de programme, lors d'une rencontre tenue le 4 mars 2011. Par la suite, le programme révisé a été adopté par le Conseil de la FSAA, le 21 avril 2011.

*Recommandation 5 : Que l'on examine la pertinence de mettre en œuvre une maîtrise avec stage-essai.*

Considérant l'ensemble des modifications apportées au programme pour répondre adéquatement aux quatre premières recommandations, la direction du programme désire principalement s'assurer d'une bonne mise en place de ces modifications dans les prochaines années. De plus, les ressources départementales sont relativement limitées pour le moment et une maîtrise avec stage-essai mettrait une pression supplémentaire considérant le besoin d'accroître l'offre de cours. Enfin, les étudiants du programme de Baccalauréat en agroéconomie doivent faire deux stages obligatoires dans le cours de leur formation. Les milieux de stages étant en nombres limités, l'introduction de nouvelles exigences de stages au 2<sup>e</sup> cycle pourrait résulter en une pénurie de milieux de stage appropriés. Donc, pour le court terme, la FSAA ne désire pas donner suite à cette recommandation bien qu'elle ne soit pas complètement mise de côté.

*Recommandation 6 : Que l'on s'assure que le comité de programme joue pleinement le rôle qui lui est dévolu par le Règlement des études.*

Plusieurs directeurs se sont succédé rapidement à la direction de ce programme dans les dernières années, ce qui s'est répercuté sur le fonctionnement du comité de programme. Les deux derniers directeurs ont repris les rênes avec plus de fermeté. En particulier, M. Michel Morisset, l'actuel directeur, s'est résolument engagé à remettre en place le comité de programme dès son entrée en fonction, notamment en préparation de la révision du programme. Il semble donc que tout soit rentré dans l'ordre et que le comité joue pleinement le rôle qui lui est dévolu par le *Règlement des études*. La direction de la FSAA veillera à ce que cela se poursuive.

*Recommandation 7 : Que l'on favorise une meilleure cohésion interne entre les différents acteurs assurant la formation et l'encadrement des étudiants du programme.*

La nouvelle formule de séminaires, présentée précédemment, favorisera cette cohésion. De plus, l'introduction de champs thématiques contribuera à diminuer les tensions en clarifiant dès l'entrée dans le programme le cheminement de chaque étudiant.

*Recommandation 8 : Que l'on améliore la promotion et la publicité faite sur le programme.*

Comme pour la plupart des programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles à la FSAA, la contrainte principale pour le recrutement des étudiants demeure le financement de la recherche. Heureusement, dans les dernières années, plusieurs partenaires nous ont permis de mettre en place d'intéressants

programmes de bourses dédiés aux étudiants de ce programme, notamment les bourses de la Commission Canadienne du Lait (CCL) et les bourses associées à diverses chaires.

Le développement d'une stratégie de recrutement facultaire pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles n'avait pas été vraiment nécessaire jusqu'à très récemment, nos programmes attirant plus d'étudiants que ce que le financement de la recherche nous permettait de soutenir. Toutefois, la situation change et la Faculté s'implique dans les actions institutionnelles de recrutement aux trois cycles, par exemple, le recrutement international. La Faculté a donné priorité à l'élaboration d'un plan de recrutement pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dans la prochaine année, plan qu'elle entend élaborer en collaboration avec les instances institutionnelles. La grande région de Montréal est particulièrement ciblée pour ce recrutement.

*Recommandation 9 : Que l'on examine les causes d'abandon au programme.*

Cette recommandation repose principalement sur les données de la figure 2 du rapport du CIEP concernant les personnes diplômées ou absentes au programme de maîtrise en économie rurale. Ces données doivent être interprétées avec prudence. Le cheminement des étudiants dans ce programme comporte deux particularités par rapport à plusieurs autres programmes de 2<sup>e</sup> cycle de l'Université Laval :

- 1- Les étudiants se trouvent facilement et rapidement des emplois avant d'avoir complété leurs études. Certains effectuent même presque toutes leurs études de maîtrise à temps partiel, en étant sur le marché du travail. Plusieurs prendront donc un nombre de sessions plus élevé pour compléter leurs études, entrecoupées de sessions durant lesquelles ils ne s'inscrivent pas, venant ainsi fausser partiellement du moins, les statistiques. C'est une caractéristique partagée par plusieurs programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles de la FSAA.
- 2- Dans plusieurs des cas, même les étudiants à temps plein ne s'inscrivent pas pour une des trois sessions de l'année, principalement la session d'été. Ce cheminement ne se retrouvait pas dans les autres programmes de la FSAA parce que les étudiants des autres programmes bénéficiaient généralement d'un appui financier annuel suffisamment intéressant pour permettre les études à temps plein sur trois sessions, ce qui n'était pas le cas à la Maîtrise en économie rurale. Avec l'avènement depuis quelques années de sources de bourses beaucoup plus intéressantes dans ce secteur, on peut supposer que ce type de cheminement sera beaucoup moins fréquent.

Néanmoins, la direction du programme et la direction facultaire désirent suivre de près l'évolution des abandons dans le programme. Nous avons de bonnes raisons de croire que les modifications proposées au programme, en particulier la mise en place de trois champs thématiques pour la majeure en économie agroalimentaire, faciliteront le cheminement des étudiants dans le programme et permettront de réduire le taux d'abandon. De même, le suivi plus organisé du programme de formation de chaque étudiant, par l'intermédiaire des trois séminaires, contribuera à resserrer les étapes de réalisation du mémoire.

## 5. Échéancier

- Pour les recommandations 1 à 4, une version modifiée du programme a été élaborée dès la réception du rapport du CIEP. Elle pourrait accueillir des étudiants dès la session d'automne 2011.
- Comme mentionné précédemment, la direction de programme préfère assurer un suivi rigoureux de la mise en place du programme modifié, pour au moins une année, avant de se pencher sur la recommandation 5. Il n'y aura donc aucune réflexion portant sur une maîtrise avec stage et essai avant 2012-2013.
- Les recommandations 6 à 9 s'insèrent dans un processus plutôt que dans un échéancier. Un suivi sera donc assuré régulièrement, en particulier durant la phase de mise en fonction du nouveau programme, mais aussi par la suite.

## 6. Remerciements

Le doyen de la FSAA tient à remercier M. Michel Morisset, directeur du programme de 2<sup>e</sup> cycle en économie rurale ainsi que M. Daniel-Mercier Gouin, directeur du Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, M<sup>me</sup> Renée Marcoux et Mme France Vaudry, conseillères en gestion des études à la Faculté, et M. Pierre-Mathieu Charest, vice-doyen aux études à la Faculté, pour leur aide précieuse dans la préparation du présent document. Le doyen est particulièrement reconnaissant envers, M. Pierre Beaudoin, professeur au Département, pour sa contribution à l'élaboration de la majeure en consommation. Des remerciements s'adressent aussi à l'équipe de la Faculté des études supérieures et postdoctorales pour leurs précieuses suggestions principalement dans l'apport de modifications au programme, ainsi qu'à tous les professeurs du Département qui ont participé activement à l'élaboration des deux majeures. Le doyen désire aussi souligner l'excellent travail du CIEP et l'excellente collaboration de M<sup>me</sup> Hélène Johnson, du vice-rectorat aux études et aux activités internationales.

Jean-Paul Laforest  
Doyen  
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation